

## Flash Infos

### Notre 14 juillet des 1ères lignes

**Rassemblement de 14h à 15h** devant l'hôpital Édouard Herriot Mardi 14 juillet avec la lecture de **vos témoignages** face à la crise COVID sur HEH ( matériel de protection, condition de travail, prime COVID, dépistage, sérologie, etc...).

**Manifestation** dès 15h départ d'HEH direction Place Bellecour.

**Venez prendre la parole,  
Vous, agents hospitaliers, qui avez permis de tenir face à cette crise!**

Vous pouvez aussi envoyer vos témoignages sur [heh@sudsantesociaux69.org](mailto:heh@sudsantesociaux69.org). Ils seront lus par les agents présents pour permettre à votre voix d'être entendue.

- **Pour 300 euros pour toutes et tous**
- **Pour un moratoire sur la fermeture des lits et la réouverture des tous les lits fermés**
- **Pour l'embauche et la stagiarisation de tous les contractuels des hôpitaux**





## Fédération SUD Santé Sociaux

Mr Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

### Objet : Préavis de grève SUD Santé Sociaux pour le 14 07-2020

Monsieur le Ministre,

La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national le 14 juillet 2020 à 00h à 24h.

Ce préavis concerne les agent-es et salarié-es soumis-es à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces personnes en amont et en aval de ces journées. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de notre champs de syndicalisation qu'ils travaillent dans le secteur public ou privé, médicaux et non médicaux pour :

- les hôpitaux, cliniques, maisons de santé, maisons de retraite, de cure, des soins de suite, les laboratoires, officines pharmaceutiques, cabinets paramédicaux, EHPAD, services d'aide et de soins à la personne.
- l'ensemble des structures relevant des secteurs sanitaire, médico-social et social, de la prévention spécialisée, de l'accueil d'urgence, des services à la personne, travail au domicile, de la petite enfance, des foyers de jeunes travailleurs, du logement social et d'une manière générale toutes les structures en lien avec un public...
- l'ensemble des organisations de l'éducation populaire, des associations socio-culturelles, de l'animation, des centres de vacances et de loisirs, auberges de jeunesse, maisons de jeunes et de la culture, organismes de formation, centres sociaux, crèches, du tourisme social et familial,
- aux salarié-es des OPCO des branches et activités sanitaires, médico-sociales et sociales.

Ce champ s'étend à l'ensemble des personnels d'une structure dès lors que cette structure assume une des activités au moins ci-dessus, ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs en formation, aux étudiant-es des métiers sanitaires et sociaux, aux retraité-es, aux privé-es d'emploi des secteurs ci-dessus.

Il s'étend également :

Aux salarié-es des entreprises sous-traitantes intervenant dans les établissements des secteurs ci-dessus.

Nos revendications portent sur :

- Un salaire net minimum à 1700€.
- Une augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, de la santé, du social et médico-social de 400€ net mensuel, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires dans la FPH.
- Une carrière avec évolution linéaire et sans barrage pour tous-tes les agent-es et salarié-es de la santé, du social et du médico-social dans le public comme dans le privé.
- L'arrêt des fermetures de lits, la réouverture des lits fermés et l'ouverture de nouveaux lits à hauteur des besoins de la population.
- Un plan d'embauche massif à la hauteur des besoins remontés par les services tant pour l'hôpital, pour les EHPADs et pour toutes les structures du social et du médico-social. Ainsi que l'arrêt des contrats précaires qui se traduirait par des stagiarisations et titularisations rapides dans la FPH et des CDI dans le privé.
- Le changement de financement de l'hôpital, du social et du médico-social avec la fin de la T2A.
- Ouverture de centres de santé publics, avec une médecine salariée, au plus proche de la population.
- Un système de protection sociale unique, uniforme et universel, assuré à 100% par la Sécurité sociale, avec une gestion démocratique par les représentant-es des travailleuses et travailleurs.

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, Jean-Marc Devauchelle

Paris, le 01 juillet 2020

Fédération SUD Santé Sociaux – 70 rue Philippe de Girard – 75 018 PARIS Téléphone : 01 40 33 85 00  
FAX : 01 43 49 28 67 – [contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org) – [www.sudsantesociaux.org](http://www.sudsantesociaux.org)



SUD HEH Hôpital Édouard Herriot Lyon  
Tél : 0472110691  
Email : [heh@sudsantesociaux69.org](mailto:heh@sudsantesociaux69.org)  
Facebook : SUD/ Hospices Civils de Lyon